

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

PDG/Composition du Bureau politique : de nombreux militants interloqués

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

FALLAIT-IL s'y attendre ? Vingt-quatre heures après la publication de la liste des membres du Comité permanent du Bureau politique, du Bureau politique (BP) et du Comité consultatif des sages (CCS) du Parti démocratique gabonais (PDG), de nombreuses interrogations fusent déjà, ici et là, de la part de nombreux militants. Lesquels se disent quelque peu interloqués face à la répartition des membres au sein du CCS et du BP, entre autres. En se demandant notamment qu'est-ce qui pourrait expliquer que le Moyen-Ogooué et la Nyanga bénéficient respectivement de six (6) et quatre (4) membres au CCS, au lieu de cinq (5) pour les sept (7) autres provinces. Est-ce à dire que dans l'un et l'autre

cas, l'apport politique serait plus important et moins significatif que celui des autres parties du pays ? Ces interrogations paraissent plus pertinentes à l'analyse de la répartition des membres du BP au prorata des fédérations constituant les différentes circonscriptions politiques.

Toutes choses étant égales par ailleurs, comment comprendre, en effet, qu'une province comme la Nyanga disposant de trente-trois (33) fédérations ait un nombre plus élevé de représentants au BP que l'Ogooué-Ivindo, dotée de plus de fédérations, notamment trente-quatre (34). Avec ceci que le Woleu-Ntem, avec le même nombre de fédérations que la 6e province du pays, dispose de quatre-vingt-cinq (85) membres au BP ?

Quand on connaît, soit dit en passant, l'attachement et la loyauté manifestés par les militants et mili-

tantes ogivins ces dernières années à l'égard du PDG, il y a de quoi se montrer plus ou moins perplexe. D'autant plus que la Nyanga et le Woleu-Ntem sont considérés, à tort ou à raison, comme frondeurs à l'égard du pouvoir actuel. Au même titre que l'Ogooué-Maritime qui, avec dix-huit (18) fédérations, se voit récompenser de cinquante-quatre (54) membres au BP.

Est-ce à croire que le fait que le secrétaire général du PDG, Steeve Nzegho Dieko, et le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, soient originaires de l'Ogooué-Ivindo, ait été un facteur réducteur dans la désignation des membres du BP de cette province ? Autant de questions qui interpellent plus d'un observateur sur les choix opérés et surtout sur ce qu'on attend des pédégistes ogivins lors des consultations politiques prochaines.



Photo: D.R./L'Union

Plusieurs militants du PDG sont quelque peu interloqués en découvrant la composition du Bureau politique de leur formation politique.

Élections/Déclarations des biens : PA2023 contre les Délégations spéciales

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Parmi les points abordés, hier, par François Ndong Obiang, président de la Plateforme alternance 2023 (PA 2023), non moins chef de file du parti "Réappropriation du Gabon, de son indépendance, pour sa construction" (RÉAGIR), la déclaration des biens à laquelle chaque candidat (e) doit désormais se soumettre a constitué un pan important de la conférence de presse des leaders de ce regroupement politique.

François Ndong Obiang et ses pairs ont d'ailleurs récemment saisi la Cour constitutionnelle "aux fins d'annulation du décret N° 0096/PR/MRICAII du 5 juin 2023 relatif aux Délégations spéciales chargées de recevoir les déclarations des biens de chaque candidat à une élection politique". Le juriste de formation de préciser : "La déclaration des biens à un caractère strictement confidentiel. Elle est reçue et conservée par



Photo: Jocelyn Abilla

François Ndong Obiang dénonçant les irrégularités constatées lors de l'opération de révision des listes électorales.

le secrétaire général de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite". Lequel décret demande "aux candidats à l'élection présidentielle, aux élections législatives et aux élections locales de remettre leurs déclarations de biens à des délégations spéciales créées dans les neuf provinces". Une hérésie, selon l'orateur. "Un décret ne pouvant violer une loi, la Cour constitutionnelle annulera ce décret qui viole le principe de hiérarchie des normes", déclare-t-il.

Peu avant ce dernier s'est insurgé contre "l'organisation lamentable de la révision de la liste électorale". Un avis partagé par

Paulette Missambo, tête de file de l'Union nationale (UN) qui a fustigé la période de révision ramenée à 30 jours, "le commerce des récépissés d'enrôlement aux abords de mairies", ainsi que "la pression exercée sur les fonctionnaires et les personnels des Forces de défense et de sécurité". Des manquements également condamnés par Alexandre Barro Chambrier du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) et Pierre-Claver Maganga Moussavou du Parti social démocrate (PSD). Évidemment lesdits leaders invitent les "Gabonais à rester mobilisés et œuvrer à l'alternance politique".

Défense nationale : Félicité Ngoubili Ongouori au Salon du Bourget

J.K.M
Libreville/Gabon

À l'invitation des autorités françaises, la ministre de la Défense nationale, Félicité Ongouori Ngoubili, est présente depuis le 19 juin dernier, aux côtés de deux cent (200) autres délégations, à la 54e édition du Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget-Paris. Sa présence à ce rendez-vous témoigne de la volonté des plus autorités gabonaises de renforcer les capacités opérationnelles et d'action de nos forces de défense. D'autant plus que ce salon est un l'un des plus grands rendez-vous du monde d'exposition et de présentation de matériels aéronautique et de l'espace de dernier cri. La ministre de la Défense

nationale a manifesté son plus vif intérêt de prendre part à cette manifestation tout en marquant, au fil des différents stands, son admiration face à la fiabilité et aux avancées technologiques observées tout au long de sa visite. Quoi qu'il en soit, après quatre ans (4) d'interruption pour cause de pandémie de Covid-19, cette 54e édition devrait permettre de relancer, au final, l'industrie aéronautique militaire.

Dans cette optique, en recevant les différentes délégations africaines, le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, a mis en exergue le savoir-faire et le dynamisme de l'industrie française. Tout en saluant "la montée en puissance, la professionnalisation et le saut technologique opérés par les armées du continent ces dernières années".



Photo: DR

La ministre de la Défense nationale, Félicité Ngoubili Ongouori, au terme de sa visite des différents stands.